



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Grippe aviaire

Question au Gouvernement n° 3673

Texte de la question

GRIPPE AVIAIRE

M. le président. La parole est à M. Boris Vallaud.

M. Boris Vallaud. Monsieur le ministre de l'agriculture, j'associe l'ensemble de mes collègues des départements des Landes, des Pyrénées-Atlantiques, du Gers et des Hautes-Pyrénées à ma question.

Depuis le 6 décembre dernier, nos départements, et la Chalosse en particulier, où je suis élu, sont frappés par une épizootie d'une violence sans pareille, hors de contrôle depuis le départ – c'est la troisième en cinq ans. C'est un drame humain, une catastrophe sanitaire et économique, qui touche des milliers de salariés et d'éleveurs (*MM. Jean Lassalle et Paul Molac applaudissent*) – je veux ici leur adresser un message de soutien. (M. Dominique Potier applaudit.)

Monsieur le ministre, vous êtes venu sur le terrain et nous avons été sensibles à votre écoute. Vous avez pu mesurer combien forte était l'attente d'un engagement total de l'État pour procéder au dépeuplement et nettoyer les élevages, et à quel point il était indispensable, d'une part, d'accélérer les indemnisations pour l'abattage, d'autre part, d'ouvrir des perspectives d'indemnisation pour perte d'exploitation. Certaines de ces indemnisations nécessitent l'aval de Bruxelles, et nous comptons sur votre diligence pour engager des discussions avec la Commission européenne dans les meilleurs délais.

Au-delà de l'urgence, nous avons besoin d'envisager l'avenir et de tirer toutes les conséquences de la crise, sans parti pris, dans la transparence et en se gardant des mesures simplistes. (*M. Jean Lassalle applaudit.*)

La charte de 2017 a-t-elle été correctement appliquée et faut-il en rester là ? Non. Nous avons besoin pour l'avenir d'un plan qui respecte l'élevage de plein air et tous les modes de production, la filière longue, la vente directe, sans exclusive. Si l'on peut se réjouir que les esprits convergent sur la réduction des densités avant Noël au profit de la production locale, d'autres sujets demeurent plus conflictuels – notamment la question des vaccins, qu'il ne faudra pas esquiver pour autant.

Pouvez-vous nous dire où nous en sommes du traitement de la crise, des négociations et de la mise en œuvre des indemnisations ? Quelles sont les perspectives de reprise de la filière palmipède, selon quelles modalités et quel calendrier ? Comment l'État envisage-t-il l'avenir de cette filière ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et LT.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

M. Julien Denormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation. Une épidémie d'influenza aviaire très

sévère sévit actuellement dans notre pays. Plus de 300 élevages sont touchés, dans sept départements, dont les Landes, qui regroupent à elles seules près de 250 foyers.

Je voudrais par votre truchement saluer l'engagement de tous les parlementaires Fabien Lainé, Lionel Causse ou Jean-René Cazeneuve que j'ai rencontré dans le Gers comme je vous ai rencontré dans les Landes, il y a quelques jours.

Nous devons accompagner nos éleveurs face à ce terrible drame auxquels ils sont confrontés. Cela passe par trois axes. Il faut, d'abord, mettre tout en œuvre pour contenir cette épidémie, ce qui implique malheureusement des abattages et des abattages préventifs : depuis le début de la crise, ce ne sont pas moins de 1 250 000 palmipèdes ou gallus qui ont été abattus, ce qui montre à l'ampleur des mesures de prévention. Une demi-douzaine d'abattoirs ont déjà été réquisitionnés, et il va nous falloir continuer pour limiter l'extension de l'épidémie.

En second lieu, les éleveurs touchés doivent bénéficier d'un accompagnement social et financier, et je salue à cet égard le travail accompli avec la Mutualité sociale agricole et les chambres d'agriculture.

Ayant tiré les leçons de la crise de 2016-2017, j'ai pris l'engagement de verser dès à présent, c'est-à-dire pendant la phase de dépeuplement, un acompte sur les indemnisations.

Enfin, nous devons étudier l'évolution de la crise et en tirer un retour d'expérience. Soyez en tout cas assuré que l'État sera, avec la représentation nationale, aux côtés de nos éleveurs. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et quelques bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Boris Vallaud](#)

Circonscription : Landes (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3673

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Agriculture et alimentation

Ministère attributaire : Agriculture et alimentation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 janvier 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 janvier 2021](#)